



COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX
LA CUB PÔLE AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT
D.D.O.A. / D.T.N.O.
Commune de Bruges
Z.A.C. "Les Vergers du Tasta"
IMPLANTATION DE L'ÎLOT A5
Plan de situation
Echelle : 1/5000°
Bordeaux, le 5 juin 2007

N

Lac de Bordeaux

Ecole de voile





TRESORERIE GENERALE DE LA GIRONDE

208 RUE FERNAND AUDEUIL
33000 BORDEAUXTELEPHONE : 05 56 00 13 50
TELECOPIE : 05 56 51 08 53

Réf. : N°2008-075V1788
 Affaire suivie par : Rosine
CRESSONNIER
 Téléphone : 05 56 00 13 53
 Courriel : rosine.Cressonnier.dgfip.gouv.fr
 Réception sur rendez-vous
 Vos références : 4157/DL/BD
 OBJET : Evaluation
 BRUGES ZAC du TASTA-rue Fragonard
 Ilôt A 5 Parcilles 85-86-87-88-89-90p

BORDEAUX le 19 juin 2008

Monsieur le Président de la
 Communauté Urbaine de
BORDEAUX
 Direction de l'Action Foncière
 Esplanade Charles de Gaulle
 33076 BORDEAUX CEDEX

Monsieur le Président

Par lettre reçue le 12/06/ 2008 vous avez bien voulu demander mon avis sur les conditions financières envisagées pour la cession de l'ilôt A 5 de la ZAC du TASTA à la Société d'Economie Mixte de Bruges (SEMIB).

D'une superficie de 4 143 m², ce terrain serait destiné à la construction de 20 logements conventionnés de type PLUS, développant une SHON de 2 075 m².

La cession serait envisagée sur la base de 128,65 € HT le m² SHON, soit un prix global de : 266 948,75 € HT.

Je vous informe que la valeur vénale est maintenue au prix de 200 € le m² SHON, ainsi que déterminé dans mon précédent avis (n° 2007-075V1723 du 6 juin 2007).

Valeur globale :

QUATRE CENT QUINZE MILLE EUROS (415 000 €)hors taxes et droits. (= 100 € le m² de terrain)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Trésorier-Paiement Général

et par délégation,
 l'Inspecteur Principal

René-Claude SABOURET

Cession Tasta îlot A5 :

Le programme étant destiné à 2075 m² de SHON pour 20 logements PLUS et la valeur vénale ayant été estimée par le service des Domaines à 200€ /m² SHON HT, l'effort de la communauté en faveur du logement social s'élève à 7402 €/ logement sur cette opération, soit un montant de 148 051€ sur la base du prix d'achat négocié proposé de 128,65€.